

che, je suis très heureux de mettre en vedette tout ce qui peut flatter l'amour-propre de notre race. C'est ce sentiment qui m'engage à achever cette chronique, en vous parlant de la toute jeune et très intéressante Mlle Mouton.



Mlle EVA MOUTON

C'est une enfant prodige de 9 ans, qui habite à Lafayette, Louisiane. Mlle Mouton prend part à tous les concerts que l'on donne en cette ville; et, si l'on ne la voyait pas, lorsqu'au piano elle exécute un morceau de musique, on s'imaginerait entendre une jeune femme de dix-huit à vingt ans, jouant avec

virtuosité des valse ou des nocturnes de Chopin. Ce dernier, est le maître qu'affectionne le plus la jeune et brillante pianiste Louisianaise. Elle rend sa musique avec une précision et un charme exquis.

Avant de savoir parler, déjà la fille du juge Mouton montrait une inclination peu commune pour la musique. L'Honorable Mouton, qui est une des personnalités les plus en vue de la Louisiane, descend d'une famille exilée de l'Acadie par les Anglais, lorsque les troupes britanniques envahirent la Nouvelle-Ecosse, vers la fin du XVIII^e siècle. Ce fut un des ancêtres de la charmante virtuose, dont le portrait est ci-dessus, qui fonda la ville de Lafayette. La famille Mouton a prospéré dans sa nouvelle patrie d'adoption; elle compte un général, un gouverneur d'Etat et un sénateur.

A noter, que la jeune artiste, devant qui s'ouvre un brillant avenir, a dans les veines du sang castillan, sa maman étant Espagnole.

LOUIS D'ORNANO.

L'ARMÉE JAPONAISE

Nous publions aujourd'hui le portrait du ministre de la Guerre du Japon, Téraoutsu, un des chefs les plus remarquables de cette armée neuve qui, au lieu des couards Chinois, trouve aujourd'hui devant elle les courageux soldats russes.

Quelques mots sur l'armée japonaise qui, on le sait, a été formée à l'école de chefs européens. Elle est formée de 14 divisions, les armes



Téraoutsu, ministre de la guerre du Japon

étant groupées dans chacune, de façon à représenter un véritable petit corps d'armée. La division japonaise comprend 4 régiments d'infanterie, 1 régiment de cavalerie, 1 régiment d'artillerie de campagne, 1 bataillon du génie et 1 escadron du train des équipages. L'effectif total est, par division, de 10,000 hommes avec 1,600 chevaux. Il faut ajouter à ces chiffres 20 bataillons d'artillerie de forteresse.

Cet effectif est doublé par l'appel de la réserve, dont une partie vient s'encadrer dans l'armée active; le reste sert de cadre à l'armée territoriale pour former 12 divisions nouvelles à effectifs également doublés. Ajoutons-y des bataillons de chemins de fer, de télégraphistes, etc.

Le Japon peut donc, au total, mettre sur pied environ 450,000 hommes, avec 1,260 canons et 92,000 chevaux. Mais il ne faut pas oublier que, dans les circonstances graves, tout homme valide de 17 à 40 ans est à la disposition du ministre de la Guerre.

Un général allemand, qui a passé six ans au Japon, estimait tout récemment que la mobilisation fournirait au moins 1 million d'hommes. Mais seule — dit-il, — l'armée active et sa réserve ont de la valeur: 400,000 hommes d'armée territoriale sont sans instruction militaire. Les formations de réserve de l'armée japonaise sont



Le capitaine Lenfant

médiocrement dotées comme artillerie et cavalerie. Il y a tout lieu de penser que, dans quelques semaines, les Japonais, pourtant si fiers de leur armée, éprouveront de cruels mécomptes, quoique l'heure actuelle ne semble pas devoir confirmer cette prophétie logique.

LA MISSION LENFANT

«Du Niger au Tchad par voie fluviale»

La mission du capitaine Lenfant, qui se composait, sous les ordres de cet officier, de l'enseigne de vaisseau Delevoye et du maréchal des logis Lahure, vient de rentrer en France. Les résultats qu'elle a obtenus sont des plus intéressants. Elle a découvert une route fluviale qui, par le Niger, la Benoué, le Mayo-Kabbi, le Toubouri, le Logone et le Chari, met le lac Tchad à soixante-dix jours de la mer, alors que, précédemment, par la voie du Congo et de l'Oubanghi, le transport d'une tonne de marchandises demandait de six à sept mois. exigeait seize transbordements et coûtait 400 dollars. Par la route nouvelle, deux transbordements seulement sont nécessaires, et le prix du transport d'une tonne n'est que de 50 dollars. Cette découverte va permettre à la France d'exploiter aisément le coton que la région du Tchad produit abondamment.



L'EX-PRINCESSE STÉPHANIE, comtesse de Lonyay

La princesse Philippe de Saxe-Cobourg, fille du roi des Belges, dont l'histoire conjugale, comme on sait, n'a pas été sans faire à Vienne, il y a quelques années, le sujet des conversations, réclame sa part de l'héritage maternel, et sa soeur, la Princesse Stéphanie, ex-Archiduchesse d'Autriche, et aujourd'hui Comtesse Lonyay, élève la même demande. Toutes deux ont eu pour avocat, contre leur père, le leader du barreau belge, M. Janson. Mais celui-ci est en outre un des chefs du parti radical. De telle sorte que toute l'affaire, passionnément suivie par l'opinion à Bruxelles et à Vienne, a pris un aspect politique, et que la plaidoirie de l'avocat des princesses est probablement le réquisitoire le plus fort qui ait jamais été prononcé contre un souverain vivant, dans sa propre capitale, devant des juges nommés par lui.

Nous donnons le portrait de la sympathique comtesse, veuve de l'infortuné archiduc Rodolphe, fils de l'empereur François-Joseph d'Autriche.

PENSÉE UTILE. — En commençant de respirer l'air, nous devons commencer aussi de respirer, pour ainsi dire, le divin amour: oui, parce que notre raison empêchée ne pouvait pas vous connaître encore, ô Dieu vivant, nous devons du moins vous aimer sitôt que nous avons pu aimer quelque chose. O beauté par-dessus toutes les beautés, ô bien par-dessus tous les biens, pourquoi avons-nous été si longtemps sans vous dévouer nos affections? Quand nous n'y aurions perdu qu'un moment, toujours aurions-nous commencé trop tard. Et voilà que nos ans se sont échappés, et encore languissons-nous dans l'amour des choses mortelles! — Bossuet.

LES BELLES ROSES

On n'a de droit que sur les choses
Pour lesquelles on a souffert;
Nul ne connaît le prix des roses,
S'il n'a sous leur feuillage vert,

Déchiré sa chair aux épines
Qui surent le faire pleurer...
—Alors les roses sont divines
Et nous pouvons les respirer ;

Car nous sentons parmi les veines
De leur pétale rougissant,
A côté de leurs odeurs vaines,
Le fier parfum de notre sang.
(Les Paons.)

R. de MONTESQUIOU.